

FEDERAUX :

* **Arbitres**

DOUBLETTE JEU PROVENCAL - 19 & 20 mars - 8h - BOURG ST ANDEOL	1/5
TRIPLETTE PROMOTION - 02 & 03 avril - 9h - GUILHERAND-GRANGES	2/7/8
DOUBLETTE MASCULIN - 09 & 10 avril - 9h - LE TEIL	3/6
DOUBLETTE FEMININ - 09 & 10 avril - 14h30 - LE TEIL	3/6
DOUBLETTE JEUNES B.M.C.J. - 10 avril - 9h - LE TEIL	3/6
DOUBLETTE MIXTE - 16 & 17 avril - 9h - LES VANS	1/3/7
TRIPLETTE VETERAN - 20 & 21 avril - 10h - LE POUZIN	6/8
TRIPLETTE MASCULIN - 23 & 24 avril - 9h - VILLENEUVE DE BERG	5/7/9
TRIPLETTE FEMININ - 23 & 24 avril - 14h30 - VILLENEUVE DE BERG	5/7/9
TRIPLETTE JEUNES B.M.C.J. - 24 avril - 9h - VILLENEUVE DE BERG	5/7/9
TRIPLETTE JEU PROVENCAL - 30 avril & 01 mai - 8h - AUBENAS	4/5
TETE A TETE MASCULIN - 07 & 08 mai - 9h - LABLACHERE	5/8
TETE A TETE FEMININ - 07 & 08 mai - 14h30 - LABLACHERE	5/8
TETE A TETE JEUNES B.M.C.J. - 08 mai - 9h - LABLACHERE	5/8
JOURNEE DE LA FEMME - 21 août - 14h - ALISSAS	10
MINI BOL D'OR - 11 Septembre - 8h - LE POUZIN	-

***Arbitres :** 1 -M. LEVEQUE / 2 -A. GARNIER / 3 -J. PRADIER / 4 -C. TEIXEIRA / 5 -B. MIKHO
6 -J.M. BATTESTINI / 7 -C. SOUCHE / 8 -E. MONTAGNON / 9 -F. PALUN / 10 -G. CACHARD

- Les horaires mentionnés sont le début des parties, se présenter une demi-heure avant pour la présentation des licences.
- Les frais de participation sont de **5€** pour le Tête à Tête, **10€** pour le Doublette et **15€** pour le Triplette.
- Journée de la Femme, en Doublette, une joueuse licenciée et une joueuse non licenciée, inscription gratuite, lots pour toutes les joueuses.

TENUES HOMOGENES

Pour tous les championnats, les joueurs devront obligatoirement être vêtus d'une tenue identique pour le haut et porter des chaussures fermées, et ceci dès le début de la compétition. L'Arbitre et le Jury auront autorité pour exclure de la compétition toute équipe qui refuserait de s'y conformer.